

26 4
 Du vingt six^e jour du mois de septembre mil huit
 cent vingt-quatre, à trois heures de l'après-midi

N.° 158.

ACTE DE DÉCÈS de Louis Bocher
 né à Ploubazlanec département
 d'au roter du nord âgé de soixante six ans
 profession de laboureur
 domicilié de Ploubazlanec
 décédé le vingt six courant à sept heures
 d'au soir fil légitime de feu Joseph
Bocher et de défunte Marie les Madre et
veuf de defuncte françoise larivin feu pere
de meur decedé a lansignac et son deppand
de au ploubazlanec.

* Du matin ou du soir.
 On énoncera dans ce blanc, si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par : augustin Michel
 demeurant à ploubazlanec âgé de soixante neuf ans,
 profession de propriétaire et cultivateur
 d'it défunt qui a dit être gendre de
 Et par anthoine quintin
 demeurant à ploubazlanec âgé de cinquante ans,
 profession de laboureur
 d'it défunt qui a dit être voisin de

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont
 déclaré augustin michel signe anthoine quintin
ne le savoir faire. augustin michel

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan
 adjoint maire de ploubazlanec Officier de l'Etat civil soussignant.

Informations liées à l'image.
 Lieu : Ploubazlanec
 Période : 1816 - 1825